

les petits déj' santé

L'Observatoire Social des Quartiers de Saint-Etienne Métropole

Les petits déj' santé sont des groupes de réflexion et de débats qui permettent aux professionnels locaux de la santé et aux élus et techniciens des collectivités de partager leurs expériences et leurs pratiques. Epures les réunit une à deux fois par an.

1- Pourquoi un observatoire social des quartiers ?

La plupart des territoires engagés dans des politiques de cohésion sociale ont mis en place un observatoire territorial afin de pouvoir disposer d'un outil d'aide à la définition des orientations et de participer à l'évaluation des programmes qui ont été engagés.

Depuis 2008, Saint-Etienne Métropole, dans le cadre de sa compétence « politique de la Ville », co-pilote avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale un « Observatoire Social des Quartiers » (OSQ). Cette mission s'appuie sur l'expertise technique d'epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise.

L'Observatoire Social des Quartiers est complémentaire à d'autres outils :

- le Dispositif de Veille des Quartiers de la ville de Saint-Etienne,
- l'observatoire « emploi-formation » piloté par la Maison de l'Emploi et de la Formation Loire Sud,
- l'observatoire social du Conseil Général de la Loire,
- l'observatoire national des ZUS piloté par l'ACSE...



Observatoire Social des Quartiers

Analyse des revenus dans les quartiers subis dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale



2- Les objectifs de l'OSQ

L'OSQ a pour objectifs de permettre aux élus, aux services des communes concernées et aux partenaires, d'une part, de partager une meilleure connaissance des quartiers et suivre l'évolution de leurs situations et, d'autre part, de réajuster les orientations des projets de territoire et aider les acteurs locaux à adapter leurs actions.

L'observatoire a donc vocation à alimenter les démarches d'évaluation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

3- Le contenu de l'observatoire et sa construction

Lors de sa définition, trois volets de l'observatoire ont été identifiés :

- un volet statistique fondé sur la base d'une centaine d'indicateurs sociaux transmis par des partenaires-fournisseurs de données ; ce volet est accompagné de la production d'analyses.
- un volet dynamique composé d'études spécifiques sur des sujets justifiant une investigation approfondie et s'appuyant sur l'analyse de la perception des acteurs de terrain...
- enfin, un volet enquête sociologique auprès des habitants à l'image du Baromètre des Quartiers dont s'est doté l'observatoire de l'agglomération de Grenoble.

Pour des raisons budgétaires, l'observatoire ne développe aujourd'hui que le premier volet à savoir la collecte et l'analyse statistique à trois échelons géographiques : CUCS, communes et agglomération. Mais dans un second temps, des études spécifiques à partir des acteurs de terrain et des habitants pourraient être envisagées si nécessaire.

Une construction avec les fournisseurs de données et les acteurs de terrain

Cet outil a été construit à partir de conventions tripartites entre Saint-Etienne Métropole, epures et chaque organisme détenteur de données nécessaires à l'alimentation de cet observatoire :

- L'Association des Maîtres d'Ouvrages Sociaux de la Loire
- L'Agence nationale de l'habitat
- La Caisse d'Allocations Familiales de la Loire
- Le CETAF (Centre Technique d'Appui et de Formation des Centres d'examen de Santé), la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) et le CES (Centre d'Examen de Santé)
- Le Conseil Général de la Loire
- La Délégation Territoriale de Pôle Emploi
- La Direction Départementale de la Sécurité Publique
- La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale Loire
- L'Agence Régionale de la Santé
- L'Union Régionale des Missions Locales.

Avec chaque fournisseur de données, une convention a été signée pour définir :

- les modes de transmission des données,
- les indicateurs à collecter,
- la périodicité du recueil,
- le format de la passation (fichier Excel...)
- les modalités de communication, d'utilisation et de diffusion des analyses,
- l'échelle de la transmission (IRIS, îlots...)
- le respect du secret statistique


Enfin, les communes et les acteurs de terrain, qui contribuent pleinement au Contrat Urbain de Cohésion Sociale, ont été associés et consultés quant aux indicateurs et thèmes d'étude choisis.

4- Les productions et le fonctionnement de l'OSQ depuis sa création

Depuis 2010, les productions construites sont regroupées autour d'une note d'agglomération, de notes communales (uniquement pour les huit communes signataires du CUCS), assorties d'une déclinaison à l'échelle des trente quartiers de la géographie prioritaire. Plusieurs thèmes ont été traités : la précarité sociale et monétaire, l'emploi, la sécurité, l'éducation nationale, l'accessibilité, la santé...

Cet outil a démontré sa plus-value en contribuant à l'évolution d'une politique publique ou d'un projet de structure :

- une forte implication dans la construction de l'évaluation du volet Emploi du CUCS : diagnostic partagé en matière d'emploi pour mieux ajuster les actions du CUCS, présentation des éléments de diagnostic lors de la journée Emploi co-organisée avec la MDEF, contribution au lancement du dispositif CLEF ;
- des sollicitations en interne à SEM : contribution à l'élaboration de critères sociaux en complément de critères pédagogiques dans la mise en œuvre du Plan multimédias (en 2011), dans la définition de la nouvelle politique tarifaire de SEM en matière de transport (en 2010) ;
- une sollicitation régulière des acteurs sociaux : centres sociaux dans le cadre de leur renouvellement d'agrément afin d'avoir des éléments socio-démographiques, épiceries sociales et solidaires pour mieux connaître leur zones de chalandises ;
- une sollicitation des villes : intervention en 2011 auprès du Chambon-Feugerolles dans le cadre de la cellule de veille du Comité local de sécurité et Prévention de la délinquance et d'Unieux avec l'animation d'un forum social (rencontre des acteurs sociaux et associatifs de la commune et des élus) qui a permis de mieux identifier les problématiques pour réorienter les aides du CCAS afin de mieux répondre aux besoins des habitants. Firminy a également sollicité les services de l'OSQ pour Firminy Vert (PNRU2).



Enfin, depuis 2013, l'Observatoire Social des Quartiers est l'outil-clé de l'agglomération et de ses partenaires pour la définition de la nouvelle géographie prioritaire. Il joue ainsi pleinement son rôle d'aide à la décision et de prospective auprès des élus et des acteurs de la politique de la ville.

Observatoire Social des Quartiers

les petits déj' santé



46 rue de la télématique
CS 40801 – 42952 Saint-Etienne CEDEX 1
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com – Web : www.epures.com